

FLORENCE BENOIT

L_e
*professeur
principal*



MAGNARD

LE CHEMIN
DE FORMATION

50R
27986

DLR 25 7 1858 18586

37
252272

CHEMINS DE FORMATION

Collection coordonnée par

G. BONNICHON ET D. MARTINA

Le Professeur Principal

F. BENOIT

INTRODUCTION

LES FONCTIONS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

1. Histoire du professeur principal

2. Les titres

3. Des attitudes particulières

4. Les motivations

5. La synthèse des fonctions

UN ENTRE LE COLLEGE ET LA FAMILLE

1. Circulation

2. Typologie des interventions

3. Les unités de l'intervention

REGULATEUR DU GROUPE CLASSE

1. La classe en tant que groupe primaire

2. Les outils décisifs de travail

3. La prise de décision

ECOUTES ET CONSEILS AUPRES DES ELEVES ET DES PARENTS

1. Suivre une relation fonctionnelle

2. Comment donner un conseil ?

3. Comment conclure un conseil ?

PREPARATION ET ANIMATION DU CONSEIL DE CLASSE

1. Rôle du conseil de classe

2. Le Bulletin

3. Comment préparer le conseil de classe ?

4. Comment animer le conseil de classe ?

5. Comment analyser le conseil de classe ?

AIDE AU CHOIX DE L'ORIENTATION

1. Les textes officiels

2. Le petit guide pratique de l'orientation

3. Guide de projet personnel de l'élève

ORGANISATION D'UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE

1. L'équipe pédagogique en acte et en dire

2. Mettre une équipe d'équipe

3. Suivre une équipe

49R
24986



Des mêmes auteurs aux Éditions Magnard :

- **Énergie 6^e**
- **Énergie 3^e/2^e**
- **Guides Malins**, (5 titres, de la 6^e à la 2^{de})

Dans la même collection :

- **Organiser des études dirigées**
- **Rencontres enseignants, parents, élèves.**

© Éditions Magnard, 1995

Conception CV : Marc HENRY



Table de matières

INTRODUCTION	4
1 LES FONCTIONS DU PROFESSEUR PRINCIPAL.....	5
1. Histoire du professeur principal	6
2. Les textes	6
3. Des attentes plurielles	11
4. Les motivations	13
5. La synthèse des fonctions.....	15
2 LIEN ENTRE LE COLLEGE ET LA FAMILLE	17
1. Circulation des informations	18
2. Typologie des informations	19
3. Les outils de l'information.....	21
3 REGULATEUR DU GROUPE CLASSE	27
1. La classe en tant que groupe primaire	28
2. Les outils déclencheurs du travail	29
3. La prise de décision	44
4 ÉCOUTES ET CONSEILS AUPRES DES ÉLÈVES ET DES PARENTS	47
1. Établir une relation fonctionnelle	48
2. Comment mener un entretien ?	52
3. Comment conclure un entretien ?	57
5 PRÉPARATION ET ANIMATION DU CONSEIL DE CLASSE	61
1. Rôle du conseil de classe	62
2. Le Bulletin	62
3. Comment préparer le conseil de classe ?	70
4. Comment animer le conseil de classe ?.....	75
5. Comment améliorer le conseil de classe ?.....	77
6 AIDE AU CHOIX DE L'ORIENTATION	79
1. Les textes officiels	80
2. Le petit guide pratique de l'orientation	82
3. L'aide au projet personnel de l'élève	87
7 ORGANISATION D'UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	95
1. L'équipe pédagogique en actes et en dates	97
2. Mener une réunion d'équipe	99
3. Fédérer une équipe éducative grâce au projet.....	102
Diagramme des actions d'apprentissage des méthodes de travail	106

Introduction

Être professeur principal semble aller de soi. En effet ce rôle est, en général, proposé par le chef de l'établissement à des professeurs faisant preuve d'une certaine expérience et de qualités pédagogiques sans que soient toujours explicitées les compétences nécessaires et les obligations que cette fonction comporte. Cette proposition est d'ailleurs très rarement refusée.

Or, les professeurs principaux savent combien, en réalité, leur rôle est complexe et exigeant. C'est pour faciliter leur tâche que ce livre a été conçu.

- Qu'attend-on d'un professeur principal ?
- Comment aider l'élève à choisir une orientation ?
- Comment préparer un conseil de classe ?
- Comment organiser une discussion en classe sans qu'elle dégénère ?
- Que faire en cas de conflit entre des élèves et un professeur de la classe ?
- À qui s'adresser lorsqu'un élève est en grande difficulté ?

Pour vous aider à répondre à ces questions et à bien d'autres, ce livre s'appuie sur des textes théoriques – instructions officielles, recherches pédagogiques... – mais surtout sur des outils liés à la pratique scolaire en collège.

1.

Les fonctions du professeur principal

1. HISTOIRE DU PROFESSEUR PRINCIPAL.

De l'organisateur à l'animateur : l'évolution de la fonction dans le temps.

2. LES TEXTES.

Dans le cadre de la loi d'orientation de l'Éducation Nationale (10 juillet 1989), une circulaire ministérielle du 21 janvier 1993 définit le rôle du professeur principal : connaître ce texte permet d'en dégager les implications pédagogiques.

3. DES ATTENTES PLURIELLES.

Être professeur principal c'est se trouver à la croisée des souhaits et des craintes de partenaires très différents : élèves, parents, collègues, chef d'établissement... Être à l'écoute de ces attentes est nécessaire pour pouvoir jouer un rôle de médiateur.

4. LES MOTIVATIONS DU PROFESSEUR PRINCIPAL.

"Pourquoi ai-je choisi d'être professeur principal ?" : un questionnaire vous permettra d'explicitier vos motivations ainsi que ce qui vous semble essentiel dans cette fonction.

5. LA SYNTHÈSE DES FONCTIONS DU PROFESSEUR PRINCIPAL.

Textes officiels, attentes plurielles, motivations personnelles tous ces éléments contribuent à définir ce qui, dans la pratique, constitue les fonctions du professeur principal.

1. HISTOIRE DU PROFESSEUR PRINCIPAL.

La fonction de "professeur principal" a sensiblement évolué depuis sa création en 1960. En effet, la circulaire du 23 septembre 1960, qui crée la fonction de professeur principal attribue à ce dernier un rôle d'organisateur.

- Il coordonne l'équipe des professeurs pour faciliter à l'élève le passage du maître unique aux professeurs spécialisés.
- Il réunit le conseil de classe, y organise la discussion et en fait une synthèse en vue de l'orientation de l'élève.
- Il centralise les informations nécessaires à une meilleure connaissance de l'élève.
- Il veille à la bonne répartition des activités scolaires dans la classe et à la maison.

La circulaire du 2 septembre 1971 élargit la fonction de professeur principal aux classes de seconde et définit un nouveau rôle du professeur principal : celui d'animateur.

- Il fait l'unité de la classe, perçue comme une communauté, en facilitant l'adaptation et la compréhension mutuelles des élèves.
- Il suscite chez ses collègues une réflexion sur les objectifs à atteindre, qu'ils soient scolaires ou éducatifs.
- Il veille à la coordination des actions, à l'harmonisation des évaluations et à l'établissement des bilans.
- Il favorise les relations et la compréhension entre les élèves et les différents responsables, entre les délégués de classe et leurs camarades, entre les adolescents et les adultes.

Nous voyons à travers ces deux circulaires combien en 10 ans, la fonction du professeur principal s'est modifiée et complexifiée. Une nouvelle circulaire, celle du 21 janvier 1993, ne remet pas en cause la double fonction "organisateur-animateur" du professeur principal mais y apporte quelques précisions.

2. LES TEXTES

Nous avons fait, dans "l'histoire du professeur principal" la synthèse de la circulaire du 23 septembre 1960 qui crée la fonction du professeur principal et de celle du 2 septembre 1971 qui en précise la fonction d'animation.

Nous vous proposons ici de larges extraits de la circulaire du 21 janvier 1993 dont nous extrairons les idées essentielles.

Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées.

Nor : MANL9350040C

RLR : 523-1b

Circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993

(Éducation nationale et Culture : bureau DLC 6)

Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale.

Les équipes pédagogiques ont pour mission, conformément à l'article 32 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux EPLE, outre la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignements, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves, d'organiser l'aide à leur travail personnel. Elles conseillent les élèves pour le bon déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation. Au sein des équipes pédagogiques, le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves. En application de l'article 33 du décret précité, il présente cette synthèse au conseil de classe. Il est chargé de proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les

moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel. Son activité est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement ou de son adjoint qui président conformément à l'article 32 du décret n° 85-924 du 30 août 1985, les réunions des équipes pédagogiques.

La fonction de professeur principal est étendue aux classes de première et terminale des lycées d'enseignement général et technologique et à toutes les classes des lycées d'enseignement professionnel à la rentrée 1992 (cycle BEP, première et terminale professionnelle, 4^e et 3^e technologique, préparations au CAP). Elle doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires.

La présente circulaire précise le rôle général du professeur principal ainsi que les missions spécifiques qu'il exerce à certains niveaux de la scolarité.

I. Mission commune à l'ensemble des niveaux.

Les membres de l'équipe pédagogique sont chargés du suivi individuel, de l'information et de l'orientation des élèves. Dans ce cadre, le professeur principal assure la coordination de l'équipe. Cette mission concerne toutes les classes de la sixième à la terminale et tous les types d'enseignement. Une observation et un dialogue continus entre les professeurs, notamment le professeur principal, et l'élève doivent s'engager sur ses motivations, ses résultats scolaires et ses capacités dégagées avec l'aide du conseiller d'orientation psychologue, afin d'élaborer un projet de formation et d'insertion.

Le professeur principal a ainsi une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves.

1. Le suivi et l'information des élèves.

Le professeur principal avec l'équipe pédagogique fait régulièrement la synthèse de la situation de l'élève, en y associant le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller ou le conseiller principal d'éducation, l'élève lui-même et sa famille, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière et l'assistante sociale.

Ces synthèses régulières permettent de préparer les conseils de classe et contribuent à un suivi plus personnalisé des élèves par chacun des enseignants des différentes disciplines.

Si le professeur principal est chargé d'impulser et de coordonner les actions d'information pour les élèves, il appartient cependant à chaque membre de l'équipe pédagogique, dans le cadre de sa discipline, d'aider les élèves à accéder à l'information sur les études et les métiers.

Le professeur principal et l'équipe pédagogique travaillent en collaboration avec le centre de documentation et d'information (CDI) et le centre d'information et d'orientation (CIO). Ils s'appuient sur la documentation fournie par l'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et la délégation régionale (DRONISEP), ainsi que sur celle élaborée par les professions.

2. L'orientation

Le professeur principal facilite l'élaboration par l'équipe pédagogique des synthèses nécessaires à la formulation des avis d'orientation rendus en conseil de classe.

Il concourt au développement du dialogue entre les enseignants, le conseiller d'orientation psychologue, les élèves et leurs parents. Il contribue à la mise en

œuvre du suivi des résultats scolaires et des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation.

Pour les élèves recherchant une insertion professionnelle, le professeur principal participe au dispositif mis en place par le chef d'établissement pour aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'accès aux mesures spécifiques d'adaptation à l'emploi ou de qualification, en relation avec le CIO.

II. Les missions spécifiques

II. 1 Au collège

En collège le professeur principal veille à la bonne adaptation des nouveaux élèves de 6^e. Il examine avec les enseignants les résultats de l'évaluation et la nature des soutiens à apporter.

En classe de 5^e, le professeur principal participe à l'élaboration du bilan de l'élève et l'aide dans le choix de son option pour le cycle d'orientation : option générale ou option technologique.

Dès l'entrée en classe de 4^e, il concourt à la mise au point, par l'équipe pédagogique des soutiens individualisés et plus particulièrement des regroupements d'élèves les plus en difficultés.

Le rôle du professeur principal est essentiel pour les élèves de 3^e d'Insertion. Il prend contact avec les entreprises pour permettre le bon déroulement des stages. Il effectue des mises au point fréquentes avec l'équipe pédagogique et les conseillers d'orientation psychologues, en vue de conseiller à chaque jeune la voie de formation qui semble la mieux adaptée à ses capacités, à ses motivations et à ses résultats. Il informe chaque élève des voies de formations possibles.

La classe de 3^e générale ou technique revêt une importance particulière pour les élèves, car elle constitue un palier d'orientation décisif.

Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, participe à l'organisation de l'information sur les métiers, les professions et les voies de formation dans le cadre de l'élaboration et de l'application du programme d'information de l'établissement. Il propose au chef d'établissement l'intervention des représentants des professions ainsi que des enseignants et des élèves de lycée professionnel. Il facilite le choix des élèves pour leurs options de classe de seconde générale et technologique ou leurs spécialités de seconde professionnelle.

(...)

II. 2 Au lycée

a) Dans la voie générale et technologique

En classe de seconde

Dans cette classe, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans trois nouveaux domaines :

- *L'exploitation des résultats de l'évaluation de début d'année*

Il exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves dans les quatre disciplines évaluées (mathématiques, français, histoire-géographie et langues vivantes) et repère ainsi avec ses collègues, pour chaque élève, les besoins les plus urgents.

- *Le fonctionnement des modules*

Le professeur principal coordonne la composition des groupes d'enseignements modulaires et leur évolution en cours d'année scolaire.

- *L'orientation et le choix des options facultatives de première*

Avec l'équipe pédagogique, le professeur principal doit, sur la base des résultats obtenus et avec l'aide du conseiller d'orientation psychologue, guider l'élève dans son choix de série, masi aussi, le cas échéant, dans celui des options qui lui sont proposées en première.

En cycle terminal

Dans les classes de première de la voie générale et technologique comme en seconde générale et technologique, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans deux nouveaux domaines :

- Dans le cas où l'élève a suivi des options facultatives en 1^{re}, le professeur principal doit, avec l'aide de l'équipe pédagogique, sur la base des résultats obtenus, guider l'élève sur la poursuite ou non en terminale de ces options.
- Pour le fonctionnement des modules, le rôle de professeur principal est le même qu'en classe de seconde.

En outre, le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, favorise l'information des élèves sur les voies de formation après le baccalauréat et en particulier les voies universitaires.

b) Dans la voie professionnelle

En seconde professionnelle

Le professeur principal exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves lors de l'évaluation de début de seconde professionnelle. Il coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaire et leur évolution en cours d'année scolaire.

En terminale BEP

À l'issue du cycle de détermination, les élèves peuvent rechercher une poursuite d'études, soit en baccalauréat professionnel, soit en baccalauréat technologique (première d'adaptation) ou s'insérer dans la vie professionnelle.

Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue et l'ensemble pédagogique, apporte les informations et les conseils nécessaires aux élèves pour ce choix.

Le professeur principal, en liaison avec le professeur technique chef de travaux (PTCT) et l'ensemble de l'équipe pédagogique, veille à la coordination, au plan pédagogique, des périodes de formation en entreprise : il participe à la préparation, au suivi, à l'évaluation de ces périodes et à l'intégration des apports de ces périodes dans l'enseignement dispensé par chacun.

Pour le fonctionnement des modules, le rôle du professeur principal est le même qu'en seconde professionnelle.

En première et en terminale professionnelles

Le professeur principal doit, pour la mise en œuvre des périodes de formation en entreprise, assurer le même rôle qu'en terminale BEP.

III. Désignation des professeurs principaux.

Les professeurs principaux sont choisis par le chef d'établissement indépendamment de la discipline qu'ils enseignent, en fonction de leurs qualités pédagogiques, de leurs aptitudes aux tâches d'organisation, au travail en équipe, au dialogue, notamment avec les milieux économiques.

Pour que les professeurs principaux jouent avec efficacité le rôle qui leur est assigné, il est nécessaire que le principal ou le proviseur les réunisse à intervalles réguliers, pour la définition d'une politique commune et l'élaboration du

Collection coordonnée
par G. Bonnichon et D. Martina

Tant en collège qu'en lycée professionnel, technique ou général, de nombreux professeurs assument, en plus de leur charge d'enseignement, la fonction de professeur principal.

Plus qu'une simple charge administrative, cette fonction demande des compétences dans les domaines de la communication, de l'organisation, de l'évaluation.

Pour mieux réfléchir et outiller votre travail, ce livre se propose d'aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les attentes des différents partenaires du professeur principal ?
- Quelle est la place du professeur principal dans la circulation de l'information interne et externe à l'établissement ?
- Comment traiter les problèmes liés au groupe classe ?
- Comment établir un dialogue avec l'élève et sa famille ?
- Comment préparer et mener un conseil de classe ?
- Quelle est la place du professeur principal dans l'orientation ? Ses liens avec les stages professionnels
- Comment susciter et coordonner des actions, des décisions, au sein d'une équipe pédagogique ?

Formation

Stages pour :

- prolonger la réflexion, vous former à certaines actions
- vous aider à construire votre étude
- réguler et évaluer votre étude.

Nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins.

Renseignements :

MC2E (Méthodes et Communication dans l'Éducation et l'Entreprise)

Gilles Bonnichon et Daniel Martina

Éditions Magnard - 6, rue Lacépède, 75005 Paris

ISBN 2-210-42101-2



9 782210 421011

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 01980139 0

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.